42_Tendre vers l'autonomie en eau sur sa ferme - Autonomie et qualité de l’eau

La récupération, le stockage, la distribution et la maîtrise de la qualité de l’eau

OBJECTIFS

Évaluer ses besoins en eau sur sa ferme en lien avec les différents usages.
Identifier ses ressources en eau potentielles sur sa ferme.
Connaître les modes de récupération, de stockage et de distribution de l'eau.
Connaître les critères de qualité de l'eau : réglementation, analyses, interprétation.
Découvrir les procédés pour agir sur l'eau et la rendre potable pour des animaux, pour laver des légumes, etc.

ENJEUX

Alors que la ressource en eau devient un enjeu de plus en plus important, cette formation vise à mieux définir ses besoins en eau sur sa ferme, et connaitre les différents leviers d'action possibles.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Les besoins en eau sur une ferme : volume, modalités de distribution.
Les procédés de collecte : eau de pluie, puits, forage.
Les procédés de stockage : enterrés, au sol, matériaux compatibles.
Raisonner un choix de mode de récupération et de stockage selon ses besoins.
L’influence du milieu sur l’eau : les polluants, minéraux, électromagnétisme.
La qualité de l’eau : les règles en élevage, quelle analyse, comment l’interpréter.
Les procédés de purification de l’eau adaptés à sa production : filtrer, désinfecter, neutraliser, adoucir.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Échanges et apports théoriques
Les stagiaires travaillent sur leur projet d'autonomie en eau (ils peuvent apporter des analyses labo pour interprétation et choix du mode de traitement).

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Loire

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 23/10/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d’accès seront précisées lors de la confirmation d’inscription : lieu et horaires. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible.
Notre organisme est en capacité d’adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent handicap (par mail à formation@ardear-aura.fr) afin d’étudier ensemble les possibilités d’adaptation.

TARIFS

Adhérent	**182 €**
Non adhérent	**182 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Adhésion à l'ADDEAR 42 (agriculteur 100 €/an et porteur de projet 50 €/an). Frais pédagogiques pour les personnes non éligibles au VIVEA : 50 €/jour Pour OPCO, nous contacter

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Mathilde Venet
agriculturepaysanne@addear42.fr
ADDEAR Loire
Tiers-lieu Le Treuil
148 Chemin du Treuil
42330 Chamboeuf
Tel. 07 60 74 80 27
N° d'organisme de formation : 82690566569

SATISFACTION : 92
NOTE : Repas partagé, tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/10/2026	Tiers-lieu Le Treuil - 148 chemin du Treuil 42330 Loire	Jérôme Crouzoulon - ALTEREVELE

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Approche globale | Autonomie

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)